



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

FLOORING SYSTEMS

Sol résidentiel prêt à l'emploi
Dissolvant de finition

Date de préparation : 18/06/2024
No FDS : PROP-Décapant pour fini de sol résidentiel

1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE L'ENTREPRISE

Nettoyeur de service

NOM DU PRODUIT : Décapant pour fini de sol résidentiel prêt à l'emploi

USAGE GÉNÉRAL : Décapant pour fini à plancher

DESCRIPTION DU PRODUIT : Décapant pour fini à plancher FAMILLE

CHIMIQUE : Mélange solvant/détergent

DISTRIBUTEUR

Forbo Flooring Systems 3983

Nashua Dr., unité 1

Mississauga, ON L4V 1P3

Service client : 1-800-567-9268

24 heures. NUMÉROS DE TÉLÉPHONE D'URGENCE

CHEM-TEL (Médical et Transport) : 800-255-3924

CENTRE ANTIPOISON (Médical) : 800-222-1222

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

CLASSIFICATIONS SGH

Santé:

Irritation oculaire, catégorie 2A

Irritation cutanée, catégorie 3

ÉTIQUETTE SGH Point d'exclamation

MOT D'AVERTISSEMENT : AVERTISSEMENT

DÉCLARATIONS DE DANGER

H319 : Provoque une sévère irritation des yeux.

H316 : Provoque une légère irritation cutanée.

H303 : Peut être nocif en cas d'ingestion.

CONSEILS DE PRUDENCE)

La prévention:

P273 : Éviter le rejet dans l'environnement.

P262 : Ne pas mettre en contact avec les yeux, sur la peau ou sur les vêtements.

P280 : Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

P264 : Se laver soigneusement les mains après manipulation.

P233 : Garder le récipient bien fermé.

P102 : Tenir hors de portée des enfants.

Réponse :

P305+P351+P338 : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Retirez les lentilles de contact, si elles sont présentes et faciles à faire. Continuez à rincer.

P337+P313 : Si l'irritation oculaire persiste : Consulter un médecin.

P302+P352 : EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver abondamment à l'eau et au savon. P332+P313 : En cas d'irritation cutanée : Consulter un médecin.

P301+P312 : EN CAS D'INGESTION : Appelez un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin si vous ne vous sentez pas bien.

P304+P312 : EN CAS D'INHALATION : Appelez un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin si vous ne vous sentez pas bien.

Stockage:

P404 : Conserver dans un récipient fermé.

Élimination :

P501 : Éliminer le contenu/récipient conformément à toutes les réglementations locales, étatiques et fédérales.

APERÇU D'URGENCE

ASPECT PHYSIQUE : Liquide clair

PRÉOCCUPATIONS IMMÉDIATES : Irritant pour les yeux et la peau

EFFETS POTENTIELS SUR LA SANTÉ

YEUX : Irritant et peut blesser les tissus oculaires s'il n'est pas retiré rapidement.

PEAU : Irritant pour la peau en cas de contact prolongé ou répété.

ABSORPTION CUTANÉE : Aucune prévue.

INGESTION : Bien que d'une toxicité modérée à faible, l'ingestion peut provoquer une irritation gastro-intestinale, des nausées, des vomissements, de la diarrhée et éventuellement la mort.

INHALATION : La brume est irritante pour le nez, la gorge et les poumons.

TOXICITÉ POUR LA REPRODUCTION

EFFETS TÉRATOGENES : Aucun connu.

CANCÉROGÉNÉCITÉ : Aucune substance répertoriée

MUTAGÉNÉCITÉ : Aucune connue.

CONDITIONS MÉDICALES AGGRAVÉES : Des affections cutanées antérieures telles qu'une dermatite peuvent être aggravées.

VOIES D'ENTRÉE : Yeux, peau, ingestion, Inhalation.

DÉCLARATION SUR LE CANCER : Aucun

ÉTIQUETTES DE MISE EN GARDE : Irritant

RISQUES PHYSIQUES : Aucun prévu.

3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Nom chimique	% en poids	CAS
L'alcool benzylique	0 - 5	100- 51-6
Monoéthanolamine	0 - 5	141- 43-5
Eau	90 - 95	7732-18-5

4. PREMIERS SECOURS

YEUX : Rincer immédiatement les yeux à grande eau pendant au moins 15 minutes, tout en gardant les paupières ouvertes. Retirez les lentilles de contact, le cas échéant, après les 5 premières minutes, puis continuez à rincer les yeux. Consultez immédiatement un médecin.

PEAU : Laver à l'eau et au savon. Consulter un médecin si l'irritation persiste.

INGESTION : Obtenir des soins médicaux immédiats. Ne pas faire vomir sauf indication contraire du centre antipoison ou du médecin.

INHALATION : Amener la victime à l'air frais et la surveiller. Consulter un médecin si l'irritation persiste.

SIGNES ET SYMPTÔMES DE SUREXPOSITION

YEUX : Sensation de brûlure avec larmolement, rougeur.

PEAU : Un contact prolongé provoquera une irritation marquée par des rougeurs, une sensation de brûlure.

ABSORPTION CUTANÉE : Non établie

INGESTION : Irritation de la bouche, de la gorge, accompagnée de maux d'estomac et de vomissements.

INHALATION : Irritation du nez, de la gorge et des poumons avec toux, éternuements, difficultés respiratoires possibles.

TOXICITÉ AIGUË : Non établi

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

CLASSE INFLAMMABLE : NA = Non applicable

RISQUE GÉNÉRAL : NA = Non applicable

MOYENS D'EXTINCTION : Non requis. Matériau à base d'eau.

6. MESURES EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

PETIT DÉVERSEMENT : Évitez de marcher dans le produit. Essuyer ou rincer les petits déversements vers les égouts sanitaires.

GRAND DÉVERSEMENT : Éviter de marcher dans le matériau. Empêcher le produit de pénétrer dans les cours d'eau, le sol, les égouts pluviaux ou d'autres plans d'eau.

PRÉCAUTIONS ENVIRONNEMENTALES

DÉVERSEMENT D'EAU : Éviter les déversements dans les cours d'eau ouverts.

DÉVERSEMENT TERRESTRE : Éviter le rejet dans le sol.

PROCÉDURES GÉNÉRALES : Isoler immédiatement la zone de déversement ou de fuite. Éloignez le personnel non autorisé. Ne touchez pas et ne marchez pas à travers les matières déversées. Empêcher l'entrée dans les cours d'eau, les égouts ou les zones confinées. Absorber avec de la terre sèche, du sable ou tout autre matériau non combustible et transférer dans des conteneurs.

ÉQUIPEMENT DE PROTECTION SPÉCIAL : Protection des yeux, gants en caoutchouc, bottes en caoutchouc pour protéger les pieds.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

PROCÉDURES GÉNÉRALES : Fermer le récipient après utilisation.

MANIPULATION : Porter des lunettes de protection et des gants en caoutchouc lors de la manipulation du concentré.

STOCKAGE : Conserver dans un endroit inaccessible aux enfants.

TEMPÉRATURE DE CONSERVATION : Conserver à température ambiante.

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

DIRECTIVES D'EXPOSITION Directives d'exposition notées pour les ingrédients.

Nom chimique	ACGIH TLV	PEL OSHA	NIOSH IDLH
Monoéthanolamine 141-43-5	STEL : 6 ppm VME : 3 ppm	VME : 3 ppm VME : 6 mg/m3 (libéré) TWA : 3 ppm (libéré) TWA : 8 mg/m3 (libéré) STEL : 6 ppm (libéré) STEL : 15 mg/m3	IDLH : 30 ppm VME : 3 ppm VME : 8 mg/m3 STEL : 6 ppm STEL : 15 mg/m3
Diéthanolamine 111-42-2	TWA : 1 mg/m3 de fraction inhalable et de vapeur S*	(libéré) TWA : 3 ppm (libéré) TWA : 15 mg/m3	VME : 3 ppm VME : 15 mg/m3

NIOSH IDLH Immédiatement dangereux pour la vie ou la santé

les autres informations

Limites vacantes révoquées par la décision de la Cour d'appel dans l'affaire AFL-CIO c. OSHA, 965 F.2d 962 (11th Cir., 1992).

CONTRÔLES D'INGÉNIEURIE : Prévoir une ventilation mécanique lorsqu'il est utilisé dans des zones confinées ou des zones mal ventilées.

ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE

YEUX ET VISAGE : lunettes anti-éclaboussures de produits chimiques et écran facial complet.

PEAU : Gants en caoutchouc ou autres gants résistant aux produits chimiques. Bottes en caoutchouc utilisées sur les sols.

VÊTEMENTS DE PROTECTION : Vêtements d'extérieur résistants aux produits chimiques (tyvek) si un contact avec un spray ou un brouillard est prévu.

PRATIQUES D'HYGIÈNE DE TRAVAIL : Laver à l'eau et au savon après manipulation. Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation du produit.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

ÉTAT PHYSIQUE : Liquide
ODEUR : Amine
SEUIL D'ODEUR : Non établi
COULEUR : Ambre
pH : 9,0 à 10,0
POURCENTAGE DE VOLATILE : 90+
POINT D'ÉCLAIR ET MÉTHODE : Aucun
LIMITES D'INFLAMMATION : N/A
TEMPÉRATURE D'AUTO-INFLAMMATION : NA = Non applicable
PRESSION DE VAPEUR : ≤ 20 mm Hg à (68°F)
DENSITÉ DE VAPEUR : ≤ 1
POINT D'ÉBULLITION : $\sim 100^\circ\text{C}$ (212°F)
POINT DE CONGELATION : $\sim 0^\circ\text{C}$ (32°F)
POINT DE FUSION : Non disponible
DÉCOMPOSITION THERMIQUE : Non disponible
SOLUBILITÉ DANS L'EAU : Complète
TAUX D'ÉVAPORATION : (Eau =1) 1,0
DENSITÉ : 8h30 à (68°F)
GRAVITÉ SPÉCIFIQUE : 1,058 grammes/ml.
VISCOSITÉ : Eau fine.
(COV) : 10,930 % en poids

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

RÉACTIVITÉ : Oui
POLYMERISATION DANGEREUSE : Non
CONDITIONS À ÉVITER : Non établie
POSSIBILITÉ DE RÉACTIONS DANGEREUSES : Aucune prévue.
PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUX : Aucun connu.
MATÉRIAUX INCOMPATIBLES : Acides forts, oxydants.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

AIGU

Nom chimique	DL50 orale	DL50 cutanée	Inhalation CL50
Alcool benzylique 100-51-6	= 1230 mg/kg (Rat)	= 2 g/kg (Lapin)	= 8,8 mg/L (Rat) 4 h
Monoéthanolamine 141-43-5	= 1 720 mg/kg (rat)	= 1 mL/kg (Lapin) = 1000 mg/kg (Lapin)	-

YEUX : Non établi
DL50 CUTANÉE : Non établie
ABSORPTION CUTANÉE : Aucune prévue.
DL50 ORAL : non établi
CL50 POUR INHALATION : Non établie
EFFETS SUR LES YEUX : Irritant oculaire modéré à grave.
EFFETS CUTANÉS : Irritant modéré pour la peau.
IRRITATION : Irritant
SENSIBILISATION : Aucun effet important ou danger critique connu.
MUTAGÉNICITÉ : Aucun effet important ou danger critique connu.

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

DONNÉES ENVIRONNEMENTALES : Non établie

INFORMATIONS ÉCOTOXICOLOGIQUES : Non établi

TOXICITÉ AQUATIQUE (AIGUË) : Non établi

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

MÉTHODE D'ÉLIMINATION : De petites quantités (moins de 5 gallons) peuvent être éliminées dans les égouts sanitaires. Consultez les autorités locales pour informations supplémentaires sur l'élimination.

POUR LES GRANDS DÉVERSEMENTS : Consultez les autorités locales et nationales pour l'élimination de gros volumes.

ÉLIMINATION DU PRODUIT : Voir ci-dessus.

RÉCIPIENT VIDE : Rincer le récipient à l'eau claire. Offrez un contenant pour le recyclage ou jetez-le à la poubelle.

INFORMATIONS SUR LES DÉCHETS RCRA/EPA : NA = Sans objet

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

DOT (MINISTÈRE DES TRANSPORTS)

NOM D'EXPÉDITION APPROPRIÉ : Composé de nettoyage, non réglementé.

ROUTIER ET FERROVIAIRE (ADR/RID)

NOM D'EXPÉDITION APPROPRIÉ : Composé de nettoyage, non réglementé.

AÉRIEN (OACI/IATA)

NOM D'EXPÉDITION : Composé de nettoyage, non réglementé.

NAVIRE (OMI/IMDG)

NOM D'EXPÉDITION : Composé de nettoyage, non réglementé.

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

INVENTAIRES INTERNATIONAUX

LÉGANDE :

TSCA Conforme

TSCA - Inventaire de la section 8(b) de la Loi sur le contrôle des substances toxiques des États-Unis

DSL/NDL Conforme

DSL/NDL - Liste intérieure canadienne des substances/Liste extérieure des substances

ÉTATS-UNIS

SARA TITRE III (LOI SUR LES MODIFICATIONS ET LA RÉAUTORISATION DU SUPERFONDS)

311/312 CATÉGORIES DE RISQUE : Santé – Aigu

INCENDIE : Non GÉNÉRATION DE PRESSION : Non RÉACTIVITÉ : Non AIGU : Oui CHRONIQUE : Non

313 INGRÉDIENTS À DÉCLARER : Aucun

302/304 PLANIFICATION D'URGENCE

PLAN D'URGENCE : NA = Non applicable

CERCLA (LOI DE RÉPONSE GLOBALE, D'INDEMNISATION ET DE RESPONSABILITÉ)

RÉGLEMENTATION CERCLA : NA = Non applicable

TSCA (loi sur le contrôle des substances toxiques)

RÉGLEMENTATION TSCA : Tous les ingrédients sont répertoriés dans l'inventaire chimique TSCA.

ÉTATS AVEC EXIGENCES PARTICULIÈRES

Nom chimique	New Jersey	Massachusetts	Pennsylvanie
Monoéthanolamine 141-43-5	X	X	X
Diéthanolamine 111-42-2	X	X	X
Benzaldéhyde 100-52-7	X	X	X

PROPOSITION 65 DE CALIFORNIE : Ce produit contient les produits chimiques suivants de la Proposition 65 :

Nom chimique	Proposition 65 de Californie
Diéthanolamine - 111-42-2	Cancérogène

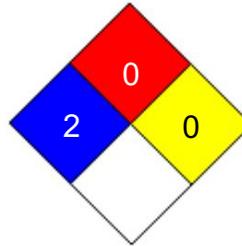
16. AUTRES INFORMATIONS

PRÉPARÉ PAR : Janitors Supply Company Inc Date de préparation : 18/06/2024

NOTATION HMIS

SANTÉ	<input type="checkbox"/>	2
INFLAMMABILITÉ	<input type="checkbox"/>	0
RISQUE PHYSIQUE	<input type="checkbox"/>	0
PROTECTION INDIVIDUELLE B	<input type="checkbox"/>	

CODES NFPA



AVERTISSEMENT DU FABRICANT : Cette société ne peut pas anticiper toutes les conditions de manipulation et d'utilisation de ce produit. Ainsi, cette société n'accepte aucune responsabilité quant aux résultats obtenus par l'application de ces informations, ni quant à la sécurité et à l'adéquation du produit, seul ou en combinaison avec d'autres produits. Il est de la responsabilité de l'employeur et/ou de l'utilisateur de fournir un lieu de travail sûr, en utilisant les informations de santé et de sécurité. contenues ici à titre indicatif. Cette société n'acceptera aucune responsabilité pour les dommages ou les pertes résultant d'une mauvaise manipulation et utilisation de ce produit.